buez, avec raison, je crois, à la première race des comtes de Forez. Evidemment, pas plus que les sires de Bcaujeu, les comtes du dixième siècle n'eurent d'armoiries. On leur attribuait le lion, parce qu'on supposait qu'ils avaient dû faire allusion dans leurs armés à leur titre primitif de comtes de Lyon : c'aurait été des armes parlantes, d'un usage fort commun alors. Mais, puisqu'il est démontré aujourd'hui que tant qu'ils prirent le titre de comte de Lyon ils n'eurent pas d'armoiries (et ne purent, par conséquent, les transmettre à leurs descendants), il faut bien chercher autre chose. Or, comme leur changement de titre correspond à l'introduction des armoiries, c'est-à-dire à la fin du XIe siècle, époque où, forcés d'abandonner la capitale du comté, par suite de leurs querelles continuelles avec l'archevêque de Lyon (querelles que jeracpnterai en détail ailleurs), ils se qualifièrent comtes de Forez (Forezii, Forensis, Forensium), il est naturel d'admettre qu'ils adoptèrent alors des armoiries en rapport avec leur nouvelle situation. Je ne sais s'ils en eurent avant Guillaume III; mais il est certain que celui-ci ne put se dispenser d'en avoir, puisqu'il conduisit des troupes à la première croisade, où il mourut, comme on l'apprend de Guillaume de Tyr. Il fallait bien, en • effet, que ses troupes eussent une bannière, et il me semble tout simple d'admettre que cette bannière faisait allusion au nom du pays qu'elle représentait, au moyen d'un jeu de mots analogue à celui du lion. Le chêne était un emblème qui, suivant des conventions en usage, représentait une forêt, comme le poisson placé encore quelquefois de nos jours au-dessus du buste de la reine d'Angleterre est censé représenter la mer qui entoure ce pays. Or, forêt et Forois (pour Forais), comme on écrivait alors (avec plus de raison que Forez) le nom de notre province, se prononcent de la même manière. Il n'en fallait pas davantage, à mon avis, pour faire adopter ces armes parlantes.

Je crois doue avec vous que de La Mure s'est trompé lorqu'il a pris pour un emblème de fantaisie l'écu de *gueules au chêne d'or rayé et feuille de sinople*, que Jean I^{er} avait fait peindre entre le sien propre et celui de sa femme (issue comme lui de la maison de Viennois) dans le chœur de l'église Notre-Dame de Mont-